



Relevé d'information d'assurance 49.9cm³ ?

Par **Pény**, le **30/03/2013** à **17:57**

Bonjour à tous et merci d'avance pour votre attention !
Alors voici mon problème ,nje suis assuré chez MMA depuis 20 ans ,nje n'es pas le permis voiture ,net je roule depuis tout ce temps en Cyclomoteur(scooteur 49.9 cm³).
Je me suis fait résilier mon assurance ,nje veux donc trouver une autre compagnie,nle problème c'est qu'elle me demande toute un relevé d'assurance !
Je vais donc chez mon ancien assureur et lui me dit que ce n'est pas possible les assureurs ne demandent jamais cela pour un cyclo,rncar s'il avait appris leur métier alors il saurait qu'il n'existernpas de relever d'information pour les cyclomoteurs 49,9cm³ !
Alors voilà ma question : est t'il vraie qu'il n'y a pas de relever d'information d'assurance pour les cyclomoteurs 49.9cm³ ?
Et dans le cas contraire, quel recours s'ouvre à moi s'il ne veut pas me donner ces informations ?
Encore merci à tous pour vos réponses .
Cordialement .

Par **chaber**, le **30/03/2013** à **18:26**

bonjour
à ma connaissance le relevé d'infirmination n'existe pas pour les moins de 50 cm³